

Rapport annuel 2019

**Protéger le climat.
Promouvoir les PME.**

Personne ne peut ignorer la crise climatique

La crise climatique a été le thème dominant des élections suisses de l'automne 2019, et le dernier baromètre des préoccupations du Credit Suisse montre que la protection du climat fait partie des principales inquiétudes de la population. Il est nécessaire de prendre des mesures innovantes en matière de protection climatique; une mission à laquelle la Fondation Suisse pour le Climat a pu contribuer à hauteur de 3,1 millions de francs l'année dernière. La Fondation et ses partenaires sont prêts à affronter une décennie cruciale pour la protection du climat.

Il reste dix ans à la Suisse pour réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. Cet objectif est ambitieux, mais il est réalisable grâce aux PME innovantes. En effet, les PME ne sont pas seulement les piliers de l'économie de la Suisse et du Liechtenstein, elles sont aussi des moteurs actifs de la protection du climat. Bon nombre d'entre elles travaillent depuis des années sur des mesures contribuant à la protection du climat, dont elles peuvent désormais récolter les fruits. C'est par exemple le cas de la société Verora de Zoug, qui a développé un procédé de production de charbon végétal. Au départ, elle s'est heurtée à l'incompréhension, mais la Fondation Suisse pour le Climat a cru en son fort potentiel et l'a soutenue. L'automne dernier, le projet a remporté l'AgroPreis 2019. L'agriculteur Franz Keiser a déclaré lors de la cérémonie de remise des prix: « Chers activistes environnementaux et politiciens, je peux vous dire que nous luttons depuis des années contre le changement climatique! »

Il en va de même de la Fondation Suisse pour le Climat. Les activités que nous menons depuis plus de dix ans nous apportent notoriété et crédibilité. Nous sommes un acteur important et fiable de la protection du climat en Suisse et au Liechtenstein, ce qui est particulièrement utile à nos entreprises partenaires. Grâce à leur engagement de longue date, elles prouvent qu'elles se préoccupent réellement de la lutte contre le changement climatique. Elles permettent également, par l'intermédiaire de la Fondation, de développer des innovations en matière de protection du climat, dont elles dépendent elles-mêmes. Dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance, plusieurs de nos sociétés partenaires se sont engagées à rendre l'ensemble de leur portefeuille d'investissements neutre en carbone. Cela implique l'invention de nouvelles technologies de protection du climat, dont le développement est soutenu par la Fondation Suisse pour le Climat.

La Fondation contribue également à accroître la visibilité des nouvelles technologies. Début 2019, elle a permis à de nombreuses PME de participer au Salon du Climat à Lausanne, qui a suscité un grand intérêt auprès des

médias et de la population. Des événements ont suivi à Zurich, Vaduz et dans d'autres endroits. Par ailleurs, la Fondation Suisse pour le Climat a considérablement élargi sa présence sur les réseaux sociaux, ce qui a permis de formuler des demandes de financement plus nombreuses et de meilleure qualité.

Depuis janvier 2008, la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂ exige la perception d'une taxe sur les combustibles. Une partie de ces fonds est réinjectée dans l'économie. Les grands prestataires de services, en particulier, récupèrent davantage d'argent qu'ils n'en ont payé. Les entreprises partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat ont choisi d'allouer le montant de leur « restitution nette » au profit de mesures de PME suisses et liechtensteinoises contribuant à la protection du climat. La nouvelle loi sur la réduction des émissions de CO₂ à l'horizon 2030 n'est pas encore finalisée, mais il est déjà clair que le mode de fonctionnement de la Fondation Suisse pour le Climat est utile et qu'il se poursuivra. Le moment est venu de renouveler les contrats de partenariat et de séduire de nouvelles entreprises partenaires. Le Conseil de fondation et le Conseil consultatif jouent un rôle très actif dans le processus d'élaboration de la future stratégie qui est en cours.

Nous remercions tous les membres du Conseil de fondation et du Conseil consultatif pour leurs connaissances et leurs idées, ainsi que nos partenaires, pour la confiance de longue date qu'ils nous accordent. Ensemble, nous allons aborder une nouvelle décennie cruciale pour la protection du climat.



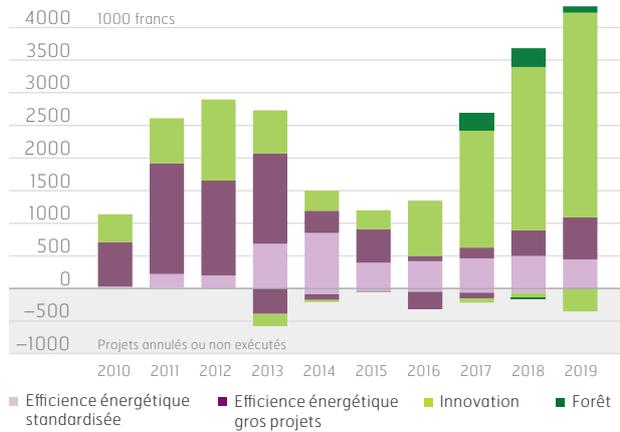
Thomas Hügli
Président
du Conseil de fondation



Vincent Eckert
Directeur

Projets soutenus en 2019

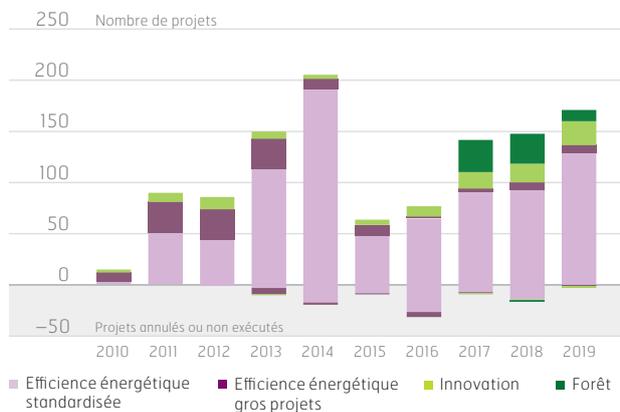
Soutien de projets en milliers de francs



En 2019, la Fondation Suisse pour le Climat a soutenu 168 projets en Suisse et au Liechtenstein pour un montant de 4.29 millions de CHF. Le montant du financement a augmenté ainsi de 18 % par rapport à l'année précédente. Cela est dû à la forte augmentation des projets d'innovation de haute qualité et des gros projets dans le domaine de l'efficacité énergétique.

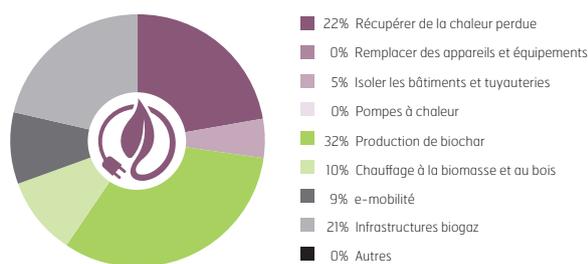
Les projets d'innovation représentent la part la plus importante avec 3.12 millions de CHF et les projets d'efficacité énergétique (en violet clair et foncé) suivent avec 1,07 million de CHF. En outre, le programme de soins aux forêts a bénéficié d'un soutien de 97 400 CHF au cours de sa troisième année d'existence. On constate une forte diminution des projets forestiers.

Nombre de projets soutenus



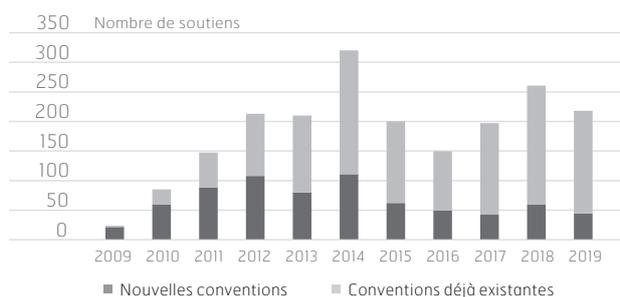
Le nombre de projets financés a encore augmenté en 2019 par rapport à 2018. Au total, 168 projets individuels ont été financés. Ce chiffre se compose de 23 projets d'innovation et de 134 projets d'efficacité énergétique. En outre, 11 projets du programme de soins aux forêts ont également été soutenus. Les projets d'efficacité énergétique standardisés constituent la majorité des projets et sont responsables de l'augmentation du nombre total de projets. Le nombre de projets annulés ou non exécutés (barres sous la ligne zéro) est inférieur à celui des années précédentes.

Mesures d'efficacité énergétique par type



La Fondation Suisse pour le Climat a soutenu deux gros projets dans le domaine « Production de biochar » (production de charbon bio ou végétal). Près d'un tiers des subsides des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique est donc consacré à cette catégorie. Presqu'un quart du montant du financement 2019 a par ailleurs été alloué à la « Récupération de la chaleur perdue ». En parallèle, également près d'un quart a été attribué à la nouvelle catégorie « Infrastructures biogaz ». Il est également frappant de constater qu'un total de 62 projets a été approuvé dans la catégorie « e-mobilité ». Ce nombre a plus que doublé par rapport à l'année précédente.

Soutien de conventions d'objectifs pour l'efficacité énergétique



Les entreprises qui s'engagent à améliorer leur efficacité énergétique dans le cadre d'une convention d'objectifs volontaire avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) ou avec l'act Agence Cleantech Suisse, sont soutenues par la Fondation Suisse pour le Climat. La Fondation prend en charge jusqu'à 50 % de la contribution de l'organisation act ou AEnEC pour l'analyse des mesures à mettre en œuvre.

En 2019, un montant total de 307 000 CHF a été attribué aux 219 entreprises soutenues.

Efficacité



EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE GRÂCE À UN NOUVEAU TOIT ISOLÉ

Économiser de l'énergie, c'est préserver le climat. C'est pourquoi la Fondation Suisse pour le Climat aide les PME suisses et liechtensteinoises à améliorer leur efficacité énergétique, en installant par exemple des appareils plus économiques ou un détecteur de présence pour l'éclairage, en remplaçant les anciennes fenêtres ou en utilisant un véhicule électrique pour se déplacer plutôt qu'une voiture à essence.

Kaufmann Oberholzer AG, entreprise de construction en bois et aménagement d'intérieur basée en Thurgovie, a également réduit sa consommation énergétique l'année dernière. Afin de réaliser des économies d'énergie thermique, l'entreprise a rénové le toit de son siège. Grâce au soutien de la Fondation Suisse pour le Climat, elle a pu effectuer une isolation complète de la toiture. Depuis la réalisation des travaux, Kaufmann Oberholzer AG a considérablement réduit sa consommation énergétique et contribue ainsi activement à la préservation du climat.



IDENTIFIER LES ÉCONOMIES POTENTIELLES GRÂCE AU CONSEIL EN ÉNERGIE

Économiser de l'énergie, comment faire? De nombreuses PME manquent à la fois de savoir-faire et de temps pour se pencher sur d'éventuelles économies d'énergie. L'act Agence Cleantech Suisse et l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) soutiennent les PME dans ce projet complexe et important: des objectifs sont définis à l'aide d'experts en énergie afin d'aider les PME à mettre en œuvre des mesures efficaces et rentables. Grâce à un suivi sur le long terme, le modèle de mise en place d'objectifs volontaires est durable et incite les entreprises à s'orienter vers un avenir plus économe en énergie.

Les entreprises paient une cotisation annuelle pour profiter des conseils de l'act ou l'AEnEC. La Fondation Suisse pour le Climat prend en charge la moitié, au maximum jusqu'à 2 000 francs par an.

Innovation et forêts



DES SOLUTIONS NOVATRICES. RECYCLER PLUTÔT QU'ÉLIMINER

Des solutions et technologies novatrices sont nécessaires afin d'atteindre les objectifs climatiques pour 2050. Les PME suisses et liechtensteinoises développent diverses solutions avantageuses pour préserver notre climat. En 2019, la Fondation Suisse pour le Climat s'est engagée à soutenir 23 PME aux projets novateurs. Outre les façades en verre intelligentes (HyWin), les batteries de vélos électriques recyclées (Libattion) ou les nouvelles presses de recyclage pour les cannettes et bouteilles (Revopack), les innovations incluent également les produits de Terrabloc: l'entreprise genevoise transforme les déblais des travaux d'excavation terreux en matériau de construction. En Suisse, chaque canton génère environ 4 millions de mètres cubes de déblais d'excavation terreux, qui sont envoyés en décharge. Or, les sites de stockage sont pleins et ces déblais sont régulièrement transportés à l'étranger, par camion: une aberration environnementale. La valorisation de ces déblais terreux sous forme de matériau de construction moderne et tourné vers l'avenir est une solution logique, qui a convaincu la Fondation Suisse pour le Climat. Depuis l'été 2019, la fondation soutient Terrabloc dans le cadre d'un projet visant à produire des cloisons allégées construites à base de terre excavée. L'automne passé, la PME a également reçu le Prix SUD, un concours de start-up durables.



PROGRAMME DE SOINS AUX FORÊTS: RAJEUNISSEMENT DES FORÊTS VIEILLISSANTES

En raison de leur vieillissement et de leur dégradation, les forêts peuvent devenir des sources de CO₂. C'est ce qui s'est produit dans la forêt d'épicéas du garde forestier valaisan François Vaudan: sa forêt, qui poussait sur des pentes abruptes, avait considérablement vieilli. Il avait donc l'intention de rajeunir le peuplement d'épicéas. L'estimation des coûts a cependant montré que cette initiative serait très onéreuse. Le projet a failli échouer, jusqu'à ce que François Vaudan découvre l'existence du programme gestion forestière de la Fondation Suisse pour le Climat. François Vaudan a déposé une demande de subside qui a été acceptée peu de temps après. Il a eu recours aux tronçonneuses, la forêt d'épicéas a été rajeunie, augmentant ainsi sa capacité à stocker le CO₂.

Depuis mi-2017, la Fondation Suisse pour le Climat soutient l'exploitation de forêts isolées dont l'entretien n'est pas rentable. Les propriétaires forestiers organisés, comme les corporations ou coopératives, sont autorisés à soumettre une demande. Le programme de soins aux forêts a pris forme sous l'impulsion de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Dans le cadre de sa mise en œuvre, la Fondation Suisse pour le Climat collabore avec ForêtSuisse, la Conférence des Inspecteurs cantonaux des forêts (CIC) et l'OFEV. Cette collaboration a permis de financer jusqu'à présent 71 projets pour un total de 645 000 francs.

Rapport financier 2019

Bilan	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2019
Total de l'actif	7 546 637	10 471 813	12 356 440
Fonds de roulement	5 796 637	6 721 813	11 356 440
Liquidités	5 791 098	6 146 384	10 778 350
Créances	5 539	5 75 429	5 78 090
Actif immobilisé (dépôts à terme à la valeur nominale)	1 750 000	3 750 000	1 000 000
Total du passif	7 546 637	10 471 813	12 356 440
Capitaux étrangers à court terme	3 527 976	4 706 127	5 983 105
Compte de régularisation passif	3 21 613	1 45 365	9 865
Provisions pour subsides accordés (non standardisé)	2 756 925	4 055 060	5 448 550
Provisions pour subsides accordés (standardisé)	234 298	237 175	354 703
Provisions pour subsides accordés (programme de soins aux forêts)	215 140	268 527	169 987
Capitaux étrangers à long terme	0	0	0
Capital de l'organisation	4 018 661	5 765 686	6 373 335
Capital versé	110 000	110 000	110 000
Fonds libres (argent pour subsides futurs)	3 308 661	5 055 686	5 663 335
Capital lié (pour la liquidation de la Fondation à partir de 2020)	600 000	600 000	600 000
Résultat annuel 2 (après allocation aux fonds libres)	0	0	0
Compte de résultat – du 1^{er} janvier au 31 décembre	2017	2018	2019
Revenus de la Fondation	3 141 921	5 890 115	5 209 314
Dons des entreprises partenaires	3 141 921	5 890 115	5 045 040
Dons (autres)			164 274
Charges	0	0	0
Charges directes de projets	-2 925 284	-4 151 489	-4 612 070
Soutien de projets (dons)	-2 674 222	-3 832 743	-4 210 527
Soutien de projets standardisés (dons)	-1 947 625	-2 875 860	-3 762 390
Soutien de conventions d'objectifs volontaires visant l'amélioration de l'efficacité énergétique (dons)	-446 209	-482 291	-440 532
Soutien du programme de soins aux forêts (dons)	-293 519	-355 760	-306 541
Renonciation au soutien de projets	-259 620	-287 407	-97 400
Renonciation au soutien de projets standardisés	191 550	75 000	377 300
Renonciation au soutien du programme de soins aux forêts	81 201	77 775	19 036
Charges administratives	0	15 800	0
Résultat financier	-251 062	-318 746	-401 544
Produit financier	9 942	8 400	10 405
Charge financière	10 291	8 550	10 626
Résultat intermédiaire	-349	-150	-220
Prélèvement / allocation aux fonds libres (subsides futurs)	226 579	1 747 025	607 649
Résultat annuel	226 579	1 747 025	607 649
Jahresergebnis	0	0	0
Tableau des flux de fonds	2017	2018	2019
Total des flux de fonds issus des activités opérationnelles	1 308 756	2 346 886	1 871 561
Résultat annuel avant résultat du fonds	216 637	1 738 626	597 243
Diminution / augmentation des créances	5 594	-569 890	-2 661
Diminution / augmentation des passifs de régularisation	179 662	-176 248	-135 500
Diminution / augmentation des provisions pour projets	906 863	1 354 399	1 412 478
Total des flux de fonds issus des activités d'investissement	-1 000 000	-2 000 000	0
(Dés)investissement en immobilisations financières (à court terme)	-1 000 000	-2 000 000	-2 750 000
(Dés)investissement en immobilisations financières (à long terme)			2 750 000
Total des flux de fonds issus des activités de financement	9 942	8 400	10 405
Total de la variation des liquidités	318 698	355 286	1 881 966
Liquidités au 1 ^{er} janvier	5 472 400	5 791 098	6 146 384
Liquidités au 31 décembre	5 791 098	6 146 384	8 028 350
Total de la variation des liquidités	318 698	355 286	1 881 966

Indication des principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels: les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions de la loi suisse, en particulier avec les articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO en relation avec l'art. 83a CC). Les comptes annuels ont été structurés sur le modèle de la recommandation Swiss GAAP RPC 21. Événements importants survenus après la date du bilan: aucun événement susceptible d'influencer de manière significative les comptes annuels ou devant être publié ici n'est intervenu entre la date de clôture du bilan et la révision.

Organe de la Fondation Suisse pour le Climat

La Fondation Suisse pour le Climat a été fondée en 2008 en tant que fondation indépendante d'utilité publique. Elle est placée sous la surveillance de la Confédération.

Le Conseil de fondation (état au 31.12.2019)

Président

Thomas Hügli, AXA

Vice-présidente

Ursula Finsterwald, LGT

Membres

Christian Hofer, Raiffeisen Schweiz
Christian Schilz, Vontobel
Daniel Leone, Swiss Re Management Ltd
Jan Poser, Banque J. Safra Sarasin SA
Marc-Olivier Buffle, Pictet & Group
Martin Kaleja, Allianz Suisse
Olivier Dessauges, Vaudoise Assurances
Stefan Hirschi, PricewaterhouseCoopers

Direction

Vincent Eckert, Directeur,
Swiss Re Management Ltd

Autorisation de signature

Le président ou, en son absence, la vice-présidente conjointement avec un autre membre du Conseil de fondation ou le directeur possède l'autorisation de signature. Il existe un droit de signature collectif. Le Conseil de fondation peut arrêter d'autres règles relatives à la signature au titre des activités opérationnelles.

Organe de révision

OBT AG Zurich, Hardturmstrasse 120, 8005 Zurich

Le Conseil consultatif (état au 31.12.2019)

Présidente du Conseil consultatif

Ursula Finsterwald, LGT

Membres

Bruno Aeberhard, Julius Bär
Franka Bosman, AXA
Heike Summer, LIFE Klimastiftung Liechtenstein
Isabel Müller, Allianz Suisse
Konstantin Meier, PricewaterhouseCoopers
Luca Weber, PartnerRe
Marco Panarese, Pictet & Group
Michael Bürer, Man Investments AG
Michael Rossi, SCOR Services Switzerland AG
Mikaël Genty, Vaudoise Assurances
Natalie Ernst, Vontobel
Nico Kauf, NewRe
Peter Segmüller, LGT
Sara Bischof, Swiss Life AG
Sebastian Tomczyk, Raiffeisen Schweiz
Seth Müller, Glarner Kantonalbank
Terezia Striffler, SAP (Schweiz) AG
Thomas Bodenschatz, AXA XL
Tobias Caluori, Sanitas Krankenversicherung
Vincent Eckert, Swiss Re Management Ltd

Les membres des deux conseils travaillent à titre bénévole.

Concept de la Fondation Suisse pour le Climat: de l'économie pour l'économie et le climat. Sous ce slogan, la Fondation Suisse pour le Climat soutient depuis 2009 des petites et moyennes entreprises (PME) qui souhaitent contribuer à la protection du climat en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. La Fondation est reconnue d'utilité publique et placée sous la surveillance de la Confédération. En qualité d'initiative de droit privé, la Fondation est financée par le remboursement net des taxes d'incitation sur le CO₂ des entreprises partenaires et d'autres dons éventuels. La Fondation souhaite poursuivre ses activités et prolonger les contrats avec les entreprises partenaires, dans le contexte du renouvellement de la loi sur le CO₂. Dans le cas contraire, le capital de la Fondation devra être épuisé d'ici à la fin de l'année 2022.

Evaluation des risques: le Conseil de fondation a procédé, sur la base des résultats d'un audit SCI, à une analyse des risques à l'occasion d'une réunion en date du 14 mai 2019. Les résultats sont intégrés dans les comptes annuels.

Nombre de collaborateurs: la Fondation n'emploie pas directement du personnel. Les ressources en personnel nécessaires sont fournies par Swiss Re en tant qu'entreprise partenaire et la Fondation a par ailleurs le statut d'établissement d'affectation du service civil.

Soutiens: Swiss Re met à disposition les bureaux, l'infrastructure et la direction (V. Eckert, 25 %) à titre gratuit. Les membres du Conseil de fondation et du Conseil consultatif travaillent à titre bénévole. Les entreprises partenaires peuvent mettre d'autres aides à disposition (sans frais) telles que: des locaux de réunions, des services de communication, de traduction, de secrétariat et d'impression. Aucun de ces services n'est comptabilisé.

Impressum

Graphisme / mis en page

Swiss Re Corporate Real Estate & Services
Media Production, Zurich

Photographies

Niklaus Wächter, Reportair (enveloppe)
Kaufmann Oberholzer AG (mesures d'économie d'énergie, page 4)
Agence Cleantech Suisse (act) (convention d'objectifs, page 4)
Terrabloc Sarl (innovation, page 5)
ForêtSuisse (programme de soins aux forêts, page 5)

Fondation Suisse pour le Climat
Case postale 2832
8022 Zurich
info@klimastiftung.ch
www.fondation-climat.ch

Les partenaires de la Fondation Suisse pour le Climat

